

La fondation GoodPlanet invite les entreprises à parler développement durable tous les mardi sur Twitter

Le mardi développement durable Europe (#mddE), c'est le nouveau rendez vous hebdomadaire sur Twitter qui sera lancé demain par la fondation GoodPlanet en partenariat avec la Fondation québécoise en environnement et Hubrid.



À partir de demain, la fondation GoodPlanet invite les entreprises, collectivités, écoles et universités à partager tous les mardis sur Twitter leurs bonnes pratiques en termes de développement durable en utilisant le hashtag **#mddE**.

Cette initiative, lancée en Juin dernier par Hubrid au Québec et reprise par la Fondation québécoise en environnement en août, rencontre un succès grandissant avec déjà plus de 250 entreprises participantes et 65 tweets à l'heure. Elle est devenue le sujet de conversation numéro un sur Twitter au Québec le mardi avec le hashtag **#mardiDD**. Avec ce succès, la fondation GoodPlanet lance la version Européenne via le compte Twitter **@mddEurope** et le hashtag **#mddE**.

A cette occasion un site sera mis en ligne dès demain à l'adresse suivante <http://www.goodplanet.org/mdde>

À propos de la fondation GoodPlanet (@GoodPlanet_)

GoodPlanet, fondation reconnue d'utilité publique présidée par Yann Arthus-Bertrand, œuvre à la sensibilisation et à l'éducation du public à l'environnement. Elle a pour objectif de promouvoir le développement durable et de sensibiliser le plus grand nombre aux questions écologiques.

À propos de la Fondation québécoise en environnement (@FQE)

La Fondation québécoise en environnement a été créée en 1987. Elle vise à éveiller la conscience des Québécois et Québécoises en matière d'environnement et travaille à accélérer le changement de leurs attitudes et habitudes à cet égard.

À propos d'Hubrid (@Hubrid_Montreal)

L'agence de publicité Hubrid, fondée par Hughes Chandonnet en 2010, est reconnue pour son usage expérimental des médias sociaux. Elle est lauréate du grand prix Boomerang 2010 pour la meilleure utilisation de Facebook.